

# RENCONTRE AVEC ...

## Chloé BOSCAGLI

Cette rubrique a pour objectif de vous présenter des personnalités féminines monégasques. Elles sont nombreuses. Nous admirons ces femmes pour leur parcours, leur carrière, leurs valeurs. Nous pensons qu'il est important de souligner leur travail et l'énergie qu'elles mettent à accomplir leurs missions. Nous espérons qu'elles puissent être une source d'inspiration pour nos adhérentes, leurs filles et petites-filles. Nous les remercions d'avoir accepté de répondre à nos questions.

Ce numéro est consacré à Chloé Boscagli, 3ème Adjointe communale, en charge de la Jeunesse, de la Parité et de l'Égalité Femmes/Hommes. Une femme brillante qui mène de front une vie professionnelle chargée et ses fonctions d'élue. Nous vous invitons à la découvrir.

**Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation. Je vous propose de débuter par vos études ?**

Un très grand merci pour votre invitation !

J'ai passé mon baccalauréat au Lycée Albert 1er. J'étais dans les filières scientifiques avec une option en biologie qui était une de mes matières favorites.

Ensuite, j'ai été admise en classes préparatoires au Lycée Henri IV à Paris.

**Il s'agit d'un des plus prestigieux établissements français. Pourquoi avez-vous fait ce choix ?**

Cette formation donnait la possibilité de préparer le concours de l'Ecole Normale Supérieure et des Écoles de Commerce. J'ai profité de ces deux années pour me focaliser sur des matières que j'adorais comme l'histoire et les langues. J'avais de la chance par rapport aux autres élèves car, grâce au système monégasque, j'avais pu bénéficier de l'option « anglais section européenne ».

**Est-ce que vous en conservez de bons souvenirs ?**

Oui, très bons ! Ce fut également l'opportunité de nouer des amitiés que je conserve toujours aujourd'hui, dont plusieurs Monégasques. Et, j'ai, également, adoré la vie parisienne.

**Vous faisiez la fête ?**

Pas vraiment, je suis une « couche-tôt » mais ce que j'aimais par-dessus tout c'était la possibilité de pouvoir visiter de nombreuses expositions avec mes amis. Je me suis régalee.

**Vous aviez déjà une perspective sur vos études et votre carrière professionnelle ?**

Une de mes forces, je pense, c'est que je suis curieuse de tout et j'ai toujours voulu multiplier les activités et les centres d'intérêt. Enfant et adolescente, par exemple, je suivais en même temps des enseignements de solfège, de violon, de piano, de danse classique.

**Cela devait vous faire des journées bien chargées ?**

Oui, c'était un emploi du temps pour le moins dynamique.



Crédit Photo : Ameller

Heureusement, j'aime ça et surtout cela m'a appris la rigueur et l'organisation qui se sont avérés des atouts au Lycée Henri IV puis à HEC (École des Hautes Études Commerciales).

**À ma connaissance, peu de femmes à Monaco ont réussi HEC !**

Nous comptons quelques membres actives et engagées au sein de l'association des anciens d'HEC !

En 1973, il y avait 27 femmes dans la première promotion mixte d'HEC, soit 9% de celle-ci. Plus de 50 ans après, les femmes représentent 32% des diplômés de l'école. Cet objectif de parité est soutenu tant par les femmes que par les hommes. Je ne doute pas qu'il sera atteint.

# RENCONTRE AVEC ...

## Chloé BOSCAGLI

---

Cette école est passionnante. Nous avions énormément de cours très pratiques pour nous initier à la gestion d'une entreprise comme les finances, la comptabilité, le marketing, le droit. On nous a transmis toutes les clés pour comprendre le fonctionnement, l'évolution et les difficultés que peuvent rencontrer des sociétés. Nous étions immersés dans la peau d'un « manager ».

A l'identique du Lycée Henri IV, c'était également une opportunité de créer un relationnel riche. Nombre de collègues de ma promotion sont aujourd'hui établis dans des postes extrêmement diversifiés dans le monde entier. J'ai adoré rencontrer des personnes très différentes que ce soit par leur origine, leur culture, leur destinée.

Grâce à cet apprentissage et à ces rencontres, j'ai appris à m'ouvrir aux autres et à gagner en confiance.

**Vous aviez d'autres activités parallèlement à vos études ?**

HEC nous demandait de nous impliquer dans la vie sociale de l'établissement, à alimenter cette communauté sans nous contenter d'en être spectateur. Par exemple, nous pouvions faire partie du « bureau » d'une association ou créer la nôtre dans tous les domaines possibles. Je me suis engagée dans l'association qui organisait le forum annuel du recrutement. C'était le moment de rencontre sur le campus entre les étudiants et les entreprises, afin de trouver nos stages obligatoires puis nos emplois. Comme j'aime que tout fonctionne au mieux pour tout le monde, j'ai apprécié de pouvoir contribuer à cet évènement.

J'ai également co-fondé avec des amis une association dédiée à la sensibilisation au SIDA, ainsi que la première association des Juristes d'HEC.

**Recommanderiez-vous aux jeunes filles monégasques de suivre cette formation ?**

Sans la moindre hésitation ! Les Écoles de Commerce sont d'excellentes « boîtes à outil » qui permettent d'apprendre à se débrouiller en toutes circonstances. C'est une expérience formatrice.

**Vous ne vous êtes pas contentée de ce diplôme, il me semble ?**

Effectivement, j'ai également passé un Master 2 Professionnel « Droit des affaires et fiscalité internationale » et un Master 2 Recherche en Droit comparé (Paris I Sorbonne).

**Vous débutez donc votre carrière professionnelle avec un bagage solide ! Que vouliez-vous faire ?**

Initialement, je voulais être avocate à Paris mais n'étant pas française, ce n'était pas possible.

J'ai toutefois eu la chance d'être embauchée au sein du cabinet CMS Bureau Francis Lefebvre (experts en fiscalité) comme « fiscaliste-économiste » pendant 3 ans. Nous accompagnions les entreprises dans l'élaboration de leurs politiques de « prix de transfert », en fonction de la répartition de leurs activités dans différents pays, nous procédions à des modélisations économiques et à des valorisations de sociétés. Cela pouvait concerner aussi bien des groupes dans le domaine de l'habillement, que des groupes pétroliers ou des spécialistes en recherche/développement.

**Vous êtes toujours très loin de la Principauté. Qu'est-ce qui vous amène à « rentrer au pays » ?**

Après 10 années passées à Paris, j'avais très envie de m'investir pour mon pays. J'ai eu la chance que l'on me propose de travailler à la Société des Bains de Mer, au sein du service Présidence-Délégation. J'ai accepté avec beaucoup d'enthousiasme.

**Avez-vous aimé vos fonctions à la SBM ?**

Oui, tant pour les personnes fantastiques qui composent ce groupe magnifique que pour la variété des sujets qu'il couvre ! Aucun jour ne se ressemble à la Société des Bains de Mer ! La transversalité de mon travail, qui était en lien avec des sujets réglementaires, institutionnels, stratégiques, liés à la communication, aux clients, aux projets novateurs m'ont beaucoup apporté.

**Vous quittez la SBM quand vous recevez une nouvelle proposition ou pour une autre raison ?**

Après huit années à la Société des Bains de Mer, j'ai saisi une opportunité au sein du Gouvernement Prince et j'ai pu intégrer la Cellule Attractivité ce qui correspondait tout à fait à une suite envisageable dans mon parcours.

J'ai la chance de continuer à travailler sur des sujets transversaux. De plus, j'apprécie de pouvoir faire des déplacements car je trouve qu'ils apportent une leçon d'humilité : il faut, en permanence, savoir s'adapter, être à l'écoute des autres pour arriver à atteindre des objectifs satisfaisants pour toutes les parties.

**Pouvez-vous nous parler de la Cellule Attractivité et de vos fonctions dans cette entité ?**

La Cellule Attractivité a été créée par Ordonnance Souveraine le 15 mars 2023. Elle est placée sous la responsabilité de Monsieur Frédéric Genta, Secrétaire Général du Conseil Stratégique pour l'Attractivité, Délégué Interministériel à l'Attractivité et à la Transition Numérique.

# RENCONTRE AVEC ...

## Chloé BOSCAGLI

---

Citons-la ! « Elle a pour mission de proposer un plan d'actions en faveur de l'attractivité de la Principauté de Monaco, dans le but d'attirer, accueillir et intégrer des résidents, investisseurs, entreprises, actifs et touristes, et de s'assurer de sa mise en œuvre en étroite collaboration avec l'ensemble des Départements ministériels ainsi qu'avec les entités du secteur privé qui contribuent à l'attractivité. Elle participe également aux actions de promotion de Monaco en Principauté et à l'international à des fins d'attractivité [...] La Cellule accueille et accompagne les personnes physiques projetant de s'installer, en sollicitant en tant que de besoin, l'intervention des structures publiques et privées impliquées. »

Le périmètre de la Cellule Attractivité recoupe à la fois le Conseil Stratégique pour l'Attractivité, le Welcome Office pour les individus et le Monaco Private Label. Je suis Chargée de Mission au sein de cette entité du Gouvernement Princier.

**Qu'est-ce que l'on entend par « attractivité » car il s'agit un peu d'un « mot valise » ?**

L'attractivité, pour reprendre les termes de l'Ordonnance Souveraine ci-dessus, c'est la capacité à attirer, accueillir et intégrer.

Notre atout principal, c'est la stabilité grâce à notre Famille Souveraine qui veille sur nous depuis plus de 700 ans.

Cette stabilité s'accompagne d'une grande sécurité. Cela suppose, pour les personnes qui s'installent ici, qu'il n'y aura pas de changement drastique qui menacerait leur activité ou leur résidence.

Monaco, c'est également une communauté unie et une offre correspondant aux plus grandes métropoles mondiales en matière de santé, d'éducation, de culture.

**Et donc, vous supervisez la Cellule Attractivité sous la responsabilité de Monsieur Genta. Vous exercez des fonctions capitales car il s'agit malgré tout de pérenniser l'image de la Principauté à l'étranger et de faire en sorte d'attirer, parmi nous, des personnes susceptibles de permettre le développement de notre beau pays. Qu'aimez-vous plus particulièrement dans ces fonctions ?**

C'est un moment passionnant dans ma carrière grâce à ce poste que je suis encore en train de façonner. J'aime rencontrer les personnalités qui sont intéressées par Monaco, pouvoir échanger avec elles.

J'apprécie de pouvoir me remettre en question et d'apprendre tous les jours sur les différentes procédures pour savoir vers qui adresser les personnes, comment les aider, comment leur faire apprécier notre Pays.

Je suis fière de participer à un collectif qui comprend les institutions publiques, le Corps Diplomatique et Consulaire et les acteurs privés qui sont à pied d'œuvre au service du Pays.

**En plus de toutes ces activités, vous êtes également Élue Municipale. Depuis combien de temps ?**

9 belles années ! Les Monégasques m'ont fait l'honneur de leur confiance depuis 2015.

**Pourquoi la Mairie plutôt que le Conseil National ?**

Ça va faire « cliché » mais depuis mon adolescence, je suis une lectrice assidue du Monaco, Vivre ma Ville. Cela m'a permis de découvrir le champ des compétences de la Mairie qui intervient dans la vie des Monégasques et des résidents de la naissance jusqu'au dernier souffle. La contribution de la Mairie est majeure sur de nombreux sujets, elle facilite le quotidien des personnes. On y mène les projets de A jusqu'à Z, de leur conception à leur mise en œuvre. Cela trouve un écho en moi car on m'a toujours appris à tendre la main aux autres et à essayer de faire de son mieux en dehors de toute considération politique.

J'avais également des amis qui ont eu un engagement pour la Commune et je suivais, avec beaucoup d'intérêt, leur parcours.

Dès mon premier mandat, j'ai adoré l'esprit d'équipe qui y règne et la volonté commune de mener à bien des projets utiles. Les équipes se donnent beaucoup de mal et tout le monde est très motivé.

**Quelles sont vos fonctions en tant qu'Élue ?**

Je m'occupe de la Petite Enfance et de la Jeunesse en général mais aussi de la Parité et de l'Égalité Femmes/Hommes au sein de la Mairie.

**Quels sont les projets pour la petite enfance qui vous ont le plus marquée ?**

Nous avons toujours à cœur de faire au mieux pour les enfants et leurs familles.

Dès mon premier mandat, notre objectif a été d'anticiper les demandes pour les places en crèche. Avec l'aide de l'IMSEE et du Gouvernement Princier nous avons pu procéder à une étude pour définir les besoins en crèche par quartier tout en prévoyant un échelonnement au fil des années et des livraisons d'immeubles domaniaux. C'était un très gros dossier qui nous a pris plusieurs années et que nous sommes parvenus à faire aboutir. Aujourd'hui, nous pouvons répondre aux demandes des Monégasques et des résidents. Ainsi, l'année dernière, nous avons pu livrer deux nouvelles crèches (Testimonio et Palais Honoria).

# RENCONTRE AVEC ...

## Chloé BOSCAGLI

La capacité en crèche passera à 431 berceaux en 2025, soit une augmentation de près de 15% depuis 2020 après la livraison d'Ida. Nous attendons la livraison de la crèche située à Ida avec impatience car le nombre de demandes augmente sans cesse. Le mode de garde collectif rencontre un succès non démenti !

C'est un domaine merveilleux, qui nécessite une grande adaptabilité face aux nombreuses évolutions sécuritaires, réglementaires, etc.

### Et pour la Jeunesse ?

La Mairie propose énormément d'activités pour notre Jeunesse. Quasiment tous les Services et les Elus travaillent d'arrache pieds pour offrir des activités sportives, des jeux, des fêtes, des animations, des activités intellectuelles, des activités manuelles – pour tous les âges et tous les centres d'intérêt. Sans oublier, les grands événements comme la Foire Attraction, le Village de Noël et la liste est très longue !

### Quels sont les projets dans vos tuyaux ?

Je vais laisser la parole aux jeunes ! Depuis 2012, la Mairie organise le Projet Communal Junior auprès des collégiens, qui, tous les deux ans, nous confient une liste de projets à mener en adéquation avec leurs envies et leurs âges. Nous apprenons beaucoup de ces échanges et le Conseil Communal sélectionne les projets et les met en œuvre grâce au soutien des équipes. La Splash Party, Halloween, Abracada'Bricks, le Street Art Challenge Junior – pas moins de 12 projets ont été ainsi concrétisés grâce aux 120 collégiens qui nous y ont aidés. La nouvelle « promotion » de cette sixième édition du Projet Communal Junior nous présentera bientôt son travail. Déjà, nous savons qu'ils sont intéressés par le bénévolat, par la mode, les challenges et nous avons hâte de découvrir leurs idées par les jeunes pour les jeunes !

### Et pour les Femmes ?

La Mairie et de nombreux Services participent, comme le fait l'UFM, aux travaux du Comité pour la Promotion et la Protection des Droits des Femmes et à ses actions. Institution de proximité par excellence, la Mairie soutient également les Associations investies sur ces sujets majeurs. Au sein de ses compétences, la Mairie et le Conseil Communal agissent, qu'il s'agisse de la présence de 10 Cheffes de service sur un total de 20 Services, de la représentation paritaire au sein du Conseil Communal, des dénominations de voies publiques, de la féminisation des titres, etc.

La Petite Enfance, la Jeunesse et les droits des Femmes sont des sujets passionnants et forcément très liés entre eux.

Par exemple, les enfants du Mini-Club ont été interrogés très simplement sur les droits des femmes, aux côtés du Comité pour la Promotion et la Protection des Droits des Femmes, afin de porter la voix des enfants et d'échanger sur ces sujets. Les enfants ont fait preuve de naturel, de fraîcheur, de poésie et de beaucoup de pertinence. Leurs réponses suscitaient des débats entre eux, toujours dans la bienveillance et l'empathie. Les réponses ont été affichées dans le Hall de la Mairie pour la Journée Internationale de la Fille qui se tient, chaque année, le 11 octobre.

**Pour conclure que conseillerez-vous aux jeunes filles (filles ou petites filles de nos adhérentes) qui pourraient nous lire ?**

Je leur conseillerais de ne pas hésiter à s'engager de tout cœur et avec toute leur force dans tout ce qui leur plaît. Je trouve que c'est capital pour sa construction personnelle. Faire ce que l'on aime apporte de la joie.

Je trouve également important de s'impliquer dans la vie associative. J'ai bien conscience que c'est encore plus difficile pour les femmes car nous avons bien trop souvent de multiples casquettes en plus de nos fonctions professionnelles, notre famille par exemple et la célèbre charge mentale. Mais je leur suggérerais de dépasser les difficultés et de savoir se mettre au service des autres en particulier dans des associations comme l'UFM parce que cela permet d'échanger, d'avoir un sentiment de communauté et cela peut, également, être d'un très grand soutien. Je les encourage à venir adhérer.

**Je vous remercie infiniment d'avoir eu la gentillesse de partager votre expérience et, je l'espère, d'être une source d'inspiration pour nos lectrices.**



Crédit Photo : Direction de la Communication  
du Gouvernement Princier